

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 12 mai 2020, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Luc Lambert, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2020-05-062

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 14 avril 2020
- 4- Correspondance
- 5- Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2019 de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 7- Refinancement de la dette sur la taxe d'essence (62 500 \$)
- 8- Offre de service – Taxes à la consommation
- 9- Travaux de voirie
- 10- Demande de balayage de la rue Alex-Marc-Antoine
- 11- Dossier M. Michel Mercier
- 12- Dossier M. Éric Mauger – Demande de délai
- 13- Réparation de la pelle Hyundai
- 14- Formation du comité de pilotage MADA
- 15- Jardins
- 16- Autres sujets : Panneaux de signalisation
O.M.H. Sainte-Thérèse-de-Gaspé - États financiers 2019
Demande d'appui de la Ville de Percé – Monnaie royale canadienne
Dossier M. Réjean Lambert
Autorisation à délivrer des constats d'infraction
- 17- Période de questions
- 18- Clôture de la session

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

2020-05-063 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2020**

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal du 14 avril 2020 tel que rédigé.

2020-05-064 **CORRESPONDANCE**

Le directeur général informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois d'avril 2020.

2020-05-065 **LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2020.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois d'avril 2020.

2020-05-066 **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2019 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ**

Le directeur général dépose et commente le rapport financier de la Municipalité et le rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur pour l'année 2019.

2020-05-067 **REFINANCEMENT DE LA DETTE SUR LA TAXE D'ESSENCE (62 500 \$)**

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé accepte l'offre qui lui est faite de la caisse Desjardins du Littoral gaspésien pour son emprunt de 62 500 \$ par billets en vertu du règlement numéro 2012-281 au prix de 4,3 % échéant en série **5 ans** comme suit :

2020	3 100 \$	2021	3 200 \$	2022	3 400 \$	2023	3 500 \$
2024	49 300 \$						

2020-05-068 **OFFRE DE SERVICE – TAXES À LA CONSOMMATION**

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service qui lui est faite par Raymond Chabot Grant Thornton d'accroître le remboursement de taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ).

QUE le directeur général soit autorisé à signer l'acceptation de l'offre de service ci-haut mentionnée.

2020-05-069

TRAVAUX DE VOIRIE

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise les travaux de voirie suivants :

Débroussailler routes, pavage manuel, rechargement route Saint-Paul, remplacer l'inventaire de matériaux granulaire au garage, accotements, entretien fossés, ponceau route Centrale et servitude Loraine Bernier.

2020-05-070

DEMANDE DE BALAYAGE DE LA RUE ALEX-MARC-ANTOINE

CONSIDÉRANT QU'un citoyen de la rue du rue Alex-Marc-Antoine demande à la Municipalité de balayer la rue;

POUR CE MOTIF, Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de faire balayer la rue Alex-Marx-Antoine.

2020-05-071

DOSSIER M. MICHEL MERCIER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Mercier se plaint du manque de pression d'eau à sa résidence;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a mandaté l'inspecteur pour mesurer la pression d'eau chez monsieur Michel Mercier et également de vérifier la possibilité d'augmenter la pression d'eau;

CONSIDÉRANT QU'après vérification de l'inspecteur la pression d'eau chez monsieur Michel Mercier est de 36 livres à l'évier et à l'ouverture de la champlure du bain la pression diminue à 29 livres.

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur informe le conseil municipal que la Municipalité ne peut pas modifier le réseau d'aqueduc pour augmenter la pression d'eau chez monsieur Michel Mercier;

CONSIDÉRANT QUE pour augmenter la pression d'eau l'inspecteur arrive à la même conclusion qu'en 2013, soit d'installer un surpresseur sur la conduite privée pour augmenter la pression d'eau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal recommande à monsieur Michel Mercier d'installer un surpresseur, à ses frais, pour augmenter sa pression d'eau.

2020-05-072

DOSSIER M. ÉRIC MAUGER – DEMANDE DE DÉLAI

CONSIDÉRANT QUE monsieur Éric Mauger demande un délai pour démolir un bâtiment accessoire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accorde un délai jusqu'au 20 juillet 2020 à monsieur Éric Mauger pour démolir son bâtiment accessoire non conforme.

2020-05-073

RÉPARATION DE LA PELLE HYUNDAI

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise la réparation de la pelle hydraulique Hyundai. Les coûts peuvent varier de 2 500 \$ à 3 000 \$.

QUE pour payer le montant supplémentaire la dépense ci-haut mentionnée le conseil municipal approuve la différence dans le poste budgétaire 02 190 00 998.

2020-05-074

JARDINS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire que les citoyens se changent les idées en s'occupant d'un jardin durant la présence du coronavirus;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire assumer une partie des frais des contribuables qui désirent faire un jardin.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise une dépense de plus ou moins 2 000 \$ pour l'achat et la livraison du compost pour les citoyens qui désirent se faire un jardin.

2020-05-075

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le remplacement et l'ajout de panneaux de signalisation estimé à environ 3 000 \$.

QUE pour payer le montant supplémentaire la dépense ci-haut mentionnée le conseil municipal approuve la différence dans le poste budgétaire 02 190 00 998.

2020-05-076

O.M.H. SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ - ÉTATS FINANCIERS 2020

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte les états financiers 2019 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tels que déposés.

QUE la Municipalité paie le montant de 2 582 \$ dû à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

2020-05-077

DEMANDE D'APPUI VILLE DE PERCÉ – MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé appuie la demande de la Ville de Percé afin que le Rocher Percé figure sur les pièces de 2 dollars canadiens, et ce, pour l'année 2021 ou pour une année subséquente.

2020-05-078

DOSSIER MONSIEUR RÉJEAN LAMBERT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Réjean Lambert a été engagé, pour une période d'essai à titre de chauffeur substitut pour l'enlèvement de la neige et les bornes fontaines;

CONSIDÉRANT QUE la période d'essai est terminée et que monsieur René Desbois ne recommande pas l'engagement de monsieur Réjean Lambert pour opérer des équipements de la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal met fin à l'engagement de monsieur Réjean Lambert pour opérer les équipements de la Municipalité.

2020-05-079

AUTORISATION À DÉLIVRER DES CONSTATS D'INFRACTION

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise monsieur René Desbois, inspecteur, dont les tâches consistent à faire respecter les règlements de la Municipalité et à délivrer pour la Municipalité, et en son nom, des constats d'infractions pour les règlements de la municipalité incluant leurs modifications et leurs amendements suivants :

le règlement relatif à l'émission des permis et certificats # 2018-238, le règlement de zonage # 2018-239, le règlement de construction # 2018-240, le règlement de lotissement # 2018-241, le règlement # 2013-287 relatif à la sollicitation sur le territoire, le règlement # 2013-288 relatif au colportage et aux vendeurs itinérants, le règlement # 2018-289 relatif aux systèmes d'alarme, le règlement # 2018-290 concernant les chiens, le règlement # 2013-291 relatif aux nuisances, le règlement # 2013-292 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics, le règlement # 2013-293 relatif aux marchands d'effets d'occasion, les prêteurs sur gages et à la vente de certains articles, le règlement # 2013-294 relatif aux stationnement ainsi que le règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, le règlement # 2016-312 concernant les ponceaux d'entrées privées, le règlement 2009-271 sur la protection incendie et le règlement 2012-282 ayant pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance en raison du virus covid-19.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2020-05-080

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20.03 heures.

Roberto Blondin, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»